

Séance du Conseil Municipal du 21 juin 2018 Note de synthèse

Objet : Approbation du Compte Administratif 2017

Le compte administratif, élaboré par l'ordonnateur (alors que le compte de gestion relève du trésorier) retrace l'ensemble des opérations comptables et financières ayant permis à la ville de mener des actions et des projets dans le cadre de ses compétences au cours de l'année 2017. Il se concentre sur les aspects purement financiers.

Les deux comptes doivent faire l'objet d'un vote en Conseil Municipal au plus tard le 30 juin 2018.

La présente note reprend une synthèse des résultats de l'exercice 2017 et détaille les principales évolutions des sections de fonctionnement et d'investissement.

Contexte général de l'année 2017 :

Les faits marquants de l'année 2017 ont été :

1. 4^{ème} année de baisse de dotation forfaitaire de la Ville, - 219K€ sur la dotation forfaitaire en 2017. Si les dotations s'étaient maintenues sur la période à leur niveau de 2013, la commune aurait comptabilisé 2 947K€ de recettes supplémentaires :

	2013	2014	2015	2016	2017	
7411 Dotation forfaitaire	4 135 870 €	3 980 558 €	3 578 853 €	3 128 083 €	2 908 964 €	
perte cumulée depuis 2013		155 312 €	557 017 €	1 007 787 €	1 226 906 €	2 947 022 €

2. L'augmentation des dépenses d'équipement se poursuit : + 15,45% en 2017
3. Les flux financiers entre commune, métropole et EPT se stabilisent

La majorité municipale a maintenu sa politique de non augmentation des taux de fiscalité en dépit d'une 4^{ème} année de baisse des dotations.

Le désendettement de la Ville se poursuit à hauteur de 1 578K€. La dette s'élève à 12 020 434,99 € au 31 décembre 2017.

Vue d'ensemble

Les équilibres sont maintenus et les résultats 2017 sont du même ordre de grandeur que ceux de 2016.

L'excédent de fonctionnement diminue de 57K€. Le déficit d'investissement diminue de 270K€ alors que les dépenses s'accroissent, sans recours à l'emprunt.

Globalement le résultat de l'exercice s'établit à 5 243K€ contre 5 030K€ en 2017. La commune augmente légèrement son fonds de roulement : +213K€.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	CA 2016	CA 2017	évolution	RECETTES FONCTIONNEMENT	CA 2016	CA 2017	évolution
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 031 088,37 €	6 426 155,35 €	6,55%	70 PRODUITS DES SCES DU DOMAINE ET VTS DIVERSES	1 432 861,23 €	1 478 025,14 €	3,15%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILÉS	11 259 679,15 €	11 760 463,71 €	4,45%	73 IMPOTS ET TAXES	17 355 355,98 €	17 846 101,83 €	2,83%
014 ATTENUATION DE PRODUITS	154 574,00 €	168 251,00 €	8,85%	013 ATTENUATIONS DE CHARGES	77 986,24 €	93 662,70 €	20,10%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 728 870,48 €	4 580 308,98 €	-3,14%	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	490 618,08 €	485 858,46 €	-0,97%
66 CHARGES FINANCIERES	582 643,04 €	517 552,57 €	-11,17%	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 547 189,96 €	5 489 124,08 €	-1,05%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	26 776,93 €	35 986,62 €	34,39%	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	285 265,21 €	588 801,82 €	106,41%
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROV	2 250,00 €	3 000,00 €	33,33%				
total opérations réelles	22 785 881,97 €	23 491 718,23 €	3,10%	total opérations réelles	25 189 276,70 €	25 981 574,03 €	3,15%
total opérations d'ordre	908 661,96 €	1 247 420,74 €	37,28%	total opérations d'ordre	8 579,86 €	327 320,80 €	3714,99%
DEPENSES FONCTIONNEMENT	23 694 543,93 €	24 739 138,97 €	4,41%	RECETTES FONCTIONNEMENT	25 197 856,56 €	26 308 894,83 €	4,41%

EXECUTION FONCTIONNEMENT	1 503 312,63 €	1 569 755,86 €	4,42%
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	4 695 832,29 €	4 572 302,63 €	-2,63%
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	6 199 144,92 €	6 142 058,49 €	-0,92%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2016	CA 2017	évolution	RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2016	CA 2017	évolution
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	7 118,00 €	188 798,31 €	2552,41%	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	81 897,15 €	431 593,30 €	426,99%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	130 206,00 €	88 194,84 €	-32,27%	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	616 518,02 €	1 360 071,97 €	120,61%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	2 010,00 €	60 909,00 €	2930,30%	1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	- €	1 626 842,29 €	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 869 102,48 €	2 141 564,23 €	14,58%	20 IMMOBILISATION INCORPORELLES	16 230,00 €	0,00 €	-100,00%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS		20 046,98 €		23 IMMOBILISATIONS EN COURS	- €	9 551,30 €	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 583 993,03 €	1 580 127,79 €	-0,24%	138 SUBV INVT NON TRANSFERABLES	25 000,00 €	0,00 €	-100,00%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 237,73 €	315,00 €	-85,92%	16 DEPOTS CAUTIONNEMENTS	556,00 €	1 885,00 €	239,03%
total opération réelles	3 594 667,24 €	4 079 956,15 €	13,50%	total opération réelles	740 201,17 €	3 429 943,86 €	
total opérations d'ordre	120 019,93 €	366 416,80 €	205,30%	total opérations d'ordre	1 020 102,03 €	1 286 516,74 €	26,12%
DEPENSES INVESTISSEMENT	3 714 687,17 €	4 446 372,95 €	19,70%	RECETTES INVESTISSEMENT	1 760 303,20 €	4 716 460,60 €	167,93%
EXECUTION D'INVESTISSEMENT	1 954 383,97 €			EXECUTION D'INVESTISSEMENT		270 087,65 €	
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		1 169 226,33 €		001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	785 157,64 €	0,00 €	
DEFICIT D'INVESTISSEMENT	1 169 226,33 €	899 138,68 €	-23,10%				

RESULTAT DE L'EXERCICE	5 029 918,59 €	5 242 919,81 €	4,23%
-------------------------------	-----------------------	-----------------------	--------------

	2016	2017
Fonds de roulement en début d'exercice	5 480 990	5 029 919
Variation du fonds de roulement	-451 071	213 001
Fonds de roulement en fin d'exercice	5 029 919	5 242 920

Explications

1 - Dépenses de fonctionnement

La hausse des dépenses de fonctionnement est principalement due aux évolutions du chapitre 012 (charges de personnel) qui explique plus de 70% (+500,7K€) de l'augmentation des dépenses réelles.

Pour mémoire, ces charges ont été impactées en 2017 par l'augmentation du point d'indice (2 fois 0,6%), une nouvelle étape du protocole des parcours professionnel, carrières et rémunérations (PPCR), par les élections présidentielles et législatives et le rattrapage de facturation des services mutualisés par l'EPT sur deux exercices.

Le chapitre des dépenses à caractère général augmente de 6,55%, ramené à 2% soit +133K€, une fois déduit l'impact du marché notifié en 2017 pour la gestion de la Jeunesse. Cette augmentation maîtrisée s'explique par les ajustements annuels des contrats en cours, la mise en service de nouveaux équipements (MSP, locaux de la police municipale et de l'urbanisme rue Jules Ferry, extension école Jean de la Fontaine), la prise en charge de l'entretien de la voirie pour la part non portée par l'EPT.

La Ville contribue au fonds de péréquation communal et intercommunal (FPIC) sur la base du droit commun à hauteur de 168K€.

Le FCCT conforme à la CLECT du 27 mars 2017 s'établit à 3759K€.

Les associations conservent une dotation substantielle d'un montant de 360K€, hors subventions exceptionnelles d'un montant de 25K€ (ACJ, Association Juvisy-Thale).

Les charges financières évoluent à la baisse en lien avec le désendettement : 518K€ en 2017 contre 583K€ en 2016.

2 - Recettes de fonctionnement

La fiscalité locale enregistre une recette supplémentaire de 138K€, soit une augmentation de 1%, qui s'explique uniquement, compte tenu de la stabilité des taux, par la revalorisation des bases (+0,4% en Loi de Finances 2017) et la croissance physique de celles-ci (0,6%).

La dotation forfaitaire perd encore 219K€ en 2017, soit 7%, alors que la population INSEE (recensement 2014) passe de 15 714 à 16 312 habitants (+3,8%), le ratio DGF/POP s'établit à 197,79€/hab (209,61€/hab en 2016). En revanche, la Ville est de nouveau éligible à la dotation nationale de péréquation, à hauteur de 136K€, et voit sa dotation de solidarité augmenter légèrement à 181K€, ce qui limite d'autant l'impact de la 4^{ème} contribution de redressement aux finances publiques : la DGF diminue au total de 67K€ en 2017.

La Ville bénéficie, pour la première fois, d'une recette de FCTVA en fonctionnement, basée sur les dépenses d'entretien des bâtiments et de la voirie de 2016, pour 33K€.

L'Etat n'honore pas son engagement pour les contrats d'avenirs, la recette attendue de 39K€ n'a pas été versée.

Le fonds de péréquation départemental de la taxe professionnelle diminue (-38K€).

Enfin, les compensations d'exonérations fiscales enregistrent une évolution contrastée, en baisse pour la taxe foncière (- 31K€) en hausse pour la taxe d'habitation (+71K€) (rattrapage des exonérations de TH pour les revenus modestes).

Les produits des services sont en légère progression, à 1478K€, soit +3,1%.

Les autres recettes de gestion courante s'élève à 486K€ contre 490K€ en 2016.

Enfin, les recettes exceptionnelles, 589K€ en 2017, se composent principalement de la cession de la plateforme sociale pour 385K€, et de la régularisation annuelle des charges rattachées pour 185K€.

3 - Dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement augmentent, pour la deuxième année consécutive, soit 2 311K€ contre 2 001K€ en 2016, et 1090K€ en 2015. Avec les travaux réalisés en régie, les dépenses se montent à 2385K€.

Les principaux investissements de l'année sont :

- aménagement du quai Gambetta 299K€
- plantations d'arbres, quai Gambetta et boulevard de la Cascade 50K€
- mobilier urbain (toutounettes, barrières anti stationnement, potelets, panneaux, totem entrée de ville...) 154K€
- travaux divers bâtiments (gouttières et clôture Gounod, PMR Ladoumègue, gouttières et ventilation Rossif, films solaires MPE, MSP...) 417K€
- travaux en régie (Ferry, Rossif, travées) 74K€
- extension école La Fontaine 524K€
- autres travaux écoles (dont câblage et clôture Michelet, réfection sols Saint Exupéry, Peinture du réfectoire de Jaurès, et mises en conformité électrique) 142K€

- équipements scolaire, centre loisirs, petite enfance 42K€
- équipements police municipale 30K€
- outillage services techniques 35K€
- mobilier 31K€
- subvention d'équipement ONG Tillabéri 52K€
- logiciel de gestion des ressources humaines en full-web 53K€
- matériels informatiques 38K€
- sonorisation conseil municipal 12K€

Les remboursements de taxe d'aménagement s'élèvent à 188K€ (modification du permis de construire ADIM, opération rue de la République).

Les emprunts ont été remboursés à hauteur de 1 578K€, l'encours en fin d'année n'est plus que de 12020K€, soit une dette de 736,91€/hab.

4 - Recettes d'investissement

Les subventions d'investissement, 432K€ se répartissent comme suit :

- Amendes de police 105K€
- DETR 2016 (accessibilité bâtiments scolaires) 86K€
- Subvention MPE Région (solde) 102K€
- Subvention Etat plan numérique 6K€
- Subvention CAF cuisine Korczak 11K€
- Subvention Département extension La Fontaine 122K€

Le FCTVA 2017 en investissement s'élève à 265K€.

Les recettes de taxes d'aménagement sont en forte progression en 2017, 1095K€ et correspondent principalement aux programmes Kaufmann&Broad 42-44 cour de France, et SCI ADIM/COVAREAL 4 avenue de la République. Il convient de préciser que la SCI a été remboursée à hauteur de 188K€ en 2017 puisque l'opération initiale a été annulée et le permis a été modifié.

L'excédent de fonctionnement capitalisé contribue à hauteur de 1 627K€ au financement de l'investissement.

La dotation aux amortissements se monte à 611K€.

Les restes à réaliser présentent un solde négatif de 600K€.

Les résultats 2017 sont sensiblement équivalents à ceux de 2016 :

	2016	2017
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	6 199 144,92	6 142 058,49
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-1 169 226,33	-899 138,68
RESULTAT DE L'EXERCICE (avant RAR)	5 029 918,59	5 242 919,81
RAR	-457 615,96	-600 008,18
RESULTAT NET	4 572 302,63	4 642 911,63

L'affectation du résultat votée en mars 2018 est confirmée.

La Ville poursuit la mise en œuvre des choix faits en 2014 : l'amélioration du cadre de vie des Juvisiens et la rationalisation de la gestion des deniers publics sont réaffirmés, dans un cadre de stabilité des taux de fiscalité, sans recours à l'emprunt, en dépit de recettes en provenance de l'Etat et de ses partenaires toujours plus rares.